



VOIR LA SURDITÉ. COMPRENDRE L'INCLUSION.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2026

Ce mercredi 14 octobre 2026, l'Association de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (APEDAF) lance sa campagne de sensibilisation annuelle : « **Voir la surdité. Comprendre l'inclusion.** », consacrée à la scolarité de l'enfant sourd ou malentendant en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque année, l'APEDAF choisit un thème crucial issu des préoccupations des familles qu'elle accompagne. En 2026, elle s'interroge sur l'inclusion scolaire. Quel que soit le parcours choisi, un enfant sourd ou malentendant doit pouvoir non seulement être présent en classe, mais aussi comprendre, participer et réussir.

L'analyse réalisée par l'APEDAF révèle un constat marquant : sur environ 2 338 élèves sourds ou malentendants estimés dans l'enseignement ordinaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, plus de la moitié restent invisibles aux yeux de l'école, sans accompagnement ni aménagement raisonnable, alors que la loi le leur garantit. Fatigue auditive, retard d'apprentissage, isolement social : ces situations ont un impact réel et durable sur leur parcours et leur avenir.

L'APEDAF soutient les enfants sourds et malentendants ainsi que leurs familles à travers un accompagnement parental, pédagogique et une sensibilisation de la société aux réalités de la surdité. De ce fait, et en tant qu'association du monde de la surdité, nous avons le devoir d'informer le grand public et de le sensibiliser à la surdité et à la culture sourde.

1. OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

- Faire connaître au grand public la diversité des profils et des parcours scolaires des enfants sourds et malentendants, afin de dépasser les représentations simplifiées ou dépassées de la surdité.
- Outiller les familles et les équipes éducatives avec des repères concrets pour mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant et adapter l'accompagnement en conséquence.
- Renforcer l'expertise disponible autour de la surdité, en valorisant les compétences existantes et en soutenant leur diffusion à l'ensemble des acteurs concernés, écoles, professionnels, familles.
- Rappeler les droits des élèves sourds ou malentendants en matière d'aménagements raisonnables, tout au long de leur parcours scolaire, y compris lors des évaluations certificatives.

L'analyse réalisée par l'APEDAF met en évidence un constat clair : la méconnaissance des besoins des élèves sourds ou malentendants et le manque de coordination entre les acteurs (écoles, pôles territoriaux, familles, monde médical) entraînent des situations d'exclusion pouvant compromettre durablement la scolarité et le développement de l'enfant.

2. QUELS SONT NOS CHAMPS D'ACTION ?

Dès octobre et jusqu'à décembre, plusieurs outils et publications autour de la scolarité de l'enfant sourd ou malentendant seront diffusés sur nos réseaux sociaux et notre site internet. Ils visent à informer, sensibiliser et outiller les différents acteurs concernés : familles, enseignants, directions d'écoles et décideurs politiques.

Nos outils :

- **Analyse** : l'APEDAF propose une analyse complète de la situation scolaire des enfants sourds et malentendants en Belgique francophone. Elle met en lumière les dispositifs existants (enseignement ordinaire, spécialisé de type 7, projets bilingues), les obstacles rencontrés et des recommandations concrètes, dont la création d'un pôle spécifique dédié aux handicaps sensoriels.
- **Guide pour les parents** : un support pratique pour aider les familles à comprendre les dispositifs existants, connaître les droits de leur enfant en matière d'aménagements raisonnables et savoir vers qui se tourner.
- **Guide pour les écoles (directions et enseignants)** : un outil pédagogique proposant des repères concrets pour accueillir un élève sourd ou malentendant, adapter sa pratique en classe et solliciter les bons relais.
- **Mais aussi des capsules vidéos, 2 affiches " comment mieux communiquer " et des flashcards.**

VOIR LA SURDITÉ. COMPRENDRE L'INCLUSION.

À travers cette campagne, l'APEDAF souhaite rappeler une évidence trop souvent oubliée : **être dans une classe ne suffit pas, il faut aussi pouvoir comprendre, participer et réussir.** L'objectif n'est pas de demander à l'enfant sourd ou malentendant de s'adapter seul à une école pensée pour les entendants, mais de **transformer l'école pour qu'elle puisse accueillir la diversité des élèves.**

UNE QUESTION ?

Contactez-nous : education.permanente@apedaf.be
ou par téléphone au 0472 58 82 13

Avec le soutien de

